



V.I.E + PME = Export gagnant vers l'Afrique

Sylvain BIARD
Chef du Service Développement V.I.E
Business France

Paris, le 2 février 2018

Les fondamentaux du V.I.E



Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française

Nos missions

Prospecter les investissements internationaux et faciliter leur accueil et leur développement en France



Accélérer le développement international des entreprises et de leurs exportations



Promouvoir l'image économique de la France, de ses territoires, de ses entreprises et de ses talents



Développer et gérer le V.I.E

Le V.I.E est un dispositif public clé-en-main de mobilité internationale de RH, visant à supporter le développement international de l'économie française. Il s'agit également d'un puissant levier d'attraction et de gestion des talents pour les entreprises utilisatrices.

Missions de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans la limite de 24 mois.***

Quelles entreprises ?

- ▶ Entreprises de **droit français** disposant d'une personnalité morale et d'effectifs. 
- ▶ Ayant 6 mois d'existence.
- ▶ Présentant des garanties de solvabilité.

Quels candidats ?

- ▶ Ressortissant(e)s  de l'Espace économique européen.*
- ▶ Agés de moins de 29 ans lors du départ en mission.**
- ▶ N'ayant jamais réalisé de V.I.E et disposant d'un casier judiciaire vierge.

Quels types de missions ?

- ▶ Tous types de missions de 6 à 24 mois. 
- ▶ Commerciale, Production, Financière, Administrative, Informatique, Marketing, Logistique, etc.

* Un candidat ne peut réaliser de V.I.E au sein d'un pays dont il a la nationalité ou dans lequel il était résident fiscal sur l'exercice précédent.

** L'âge n'a pas d'impact sur les prolongations de V.I.E.

*** Sauf Etats-Unis et Suisse.



1 970 entreprises utilisatrices
80% de PME et ETI

► Secteurs d'activités les plus utilisateurs :

- Banque
- Industrie automobile
- Industrie pharmaceutique
- Services informatiques
- Services et conseils aux entreprises
- Travaux publics
- Construction aéronautique et spatiale
- Transports ferroviaires et urbains
- Edition de logiciels



Environ **135** pays

► TOP 5 des pays de mission



Belgique



USA



Allemagne



Royaume-Uni



Chine et Hong-Kong



10 112
V.I.E en poste

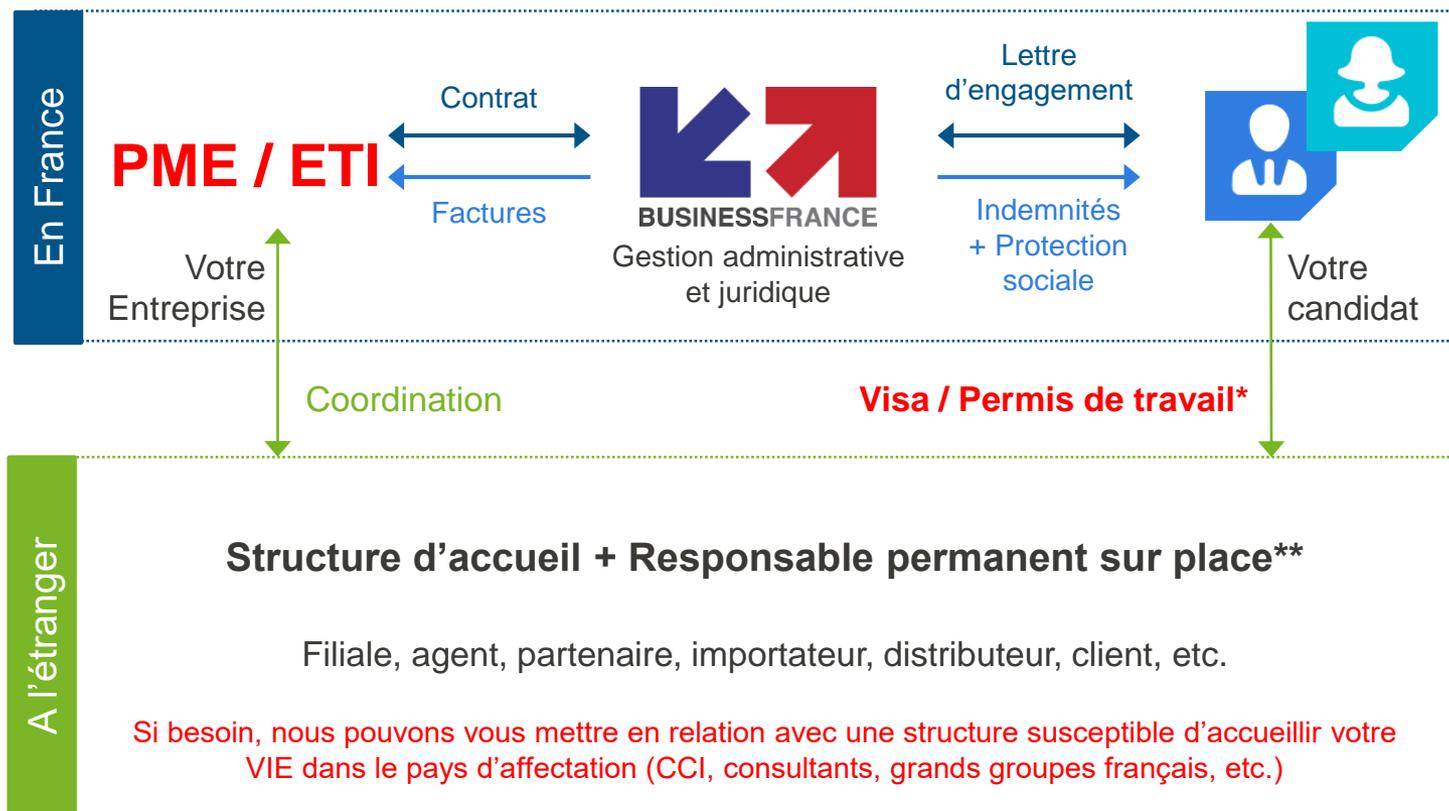
18-19 mois
de durée moyenne de mission

26 ans
d'âge moyen

A l'issue de leur mission, **68%** des V.I.E ont reçu une proposition de poste

Source : Business France (décembre 2015) et Etude CSA (2014)

3 éléments à réunir : 1 candidat, 1 structure d'accueil et 1 contact sur place



* Mise en place sous votre responsabilité à l'aide de la Note Pays.

** Le responsable désigné doit travailler physiquement dans la même structure (à l'étranger) que le candidat. Le responsable n'a cependant pas forcément de lien opérationnel ou hiérarchique avec le candidat.

- ▶ **Gestion administrative et juridique du V.I.E déléguée à Business France.** Vous êtes ainsi déchargés des tâches de gestion de personnel (pas de lien contractuel direct avec le Volontaire).
- ▶ **Changement de pays d'affectation** possible en cours de mission (mois courant + 1 mois)
- ▶ 2,5 jours ouvrés de congés par mois de mission effectuée + 4 jours sur le jours fériés du pays

Mobilité du V.I.E



- ▶ **Temps hors du pays de mission :** 10 jours par mois ou 20 jours cumulés sur 2 mois.
- ▶ Option du **V.I.E régional** (compétence étendue à 8 pays) ou du **V.I.E à temps partagé** (jusqu'à 3 entreprises).
- ▶ **Temps de séjour en France :** jusqu'à 165 jours (calendaires) par année de mission (formation, missions professionnelles, congés etc.).

93% des entreprises utilisatrices recommandent le V.I.E

Source : Etude CSA (2016)

Le V.I.E est une opportunité de pré-recrutement qui permet d'**attirer** et de **former** des candidats à fort potentiel, sans niveau minimal de formation.



+/- 45 000
candidats

Inscrits sur www.civiweb.com



85% de BAC +5

Formation des candidats :

Ecoles d'ingénieur	27%
Ecole de commerce	22%
Master	23%
Autres formations	28%



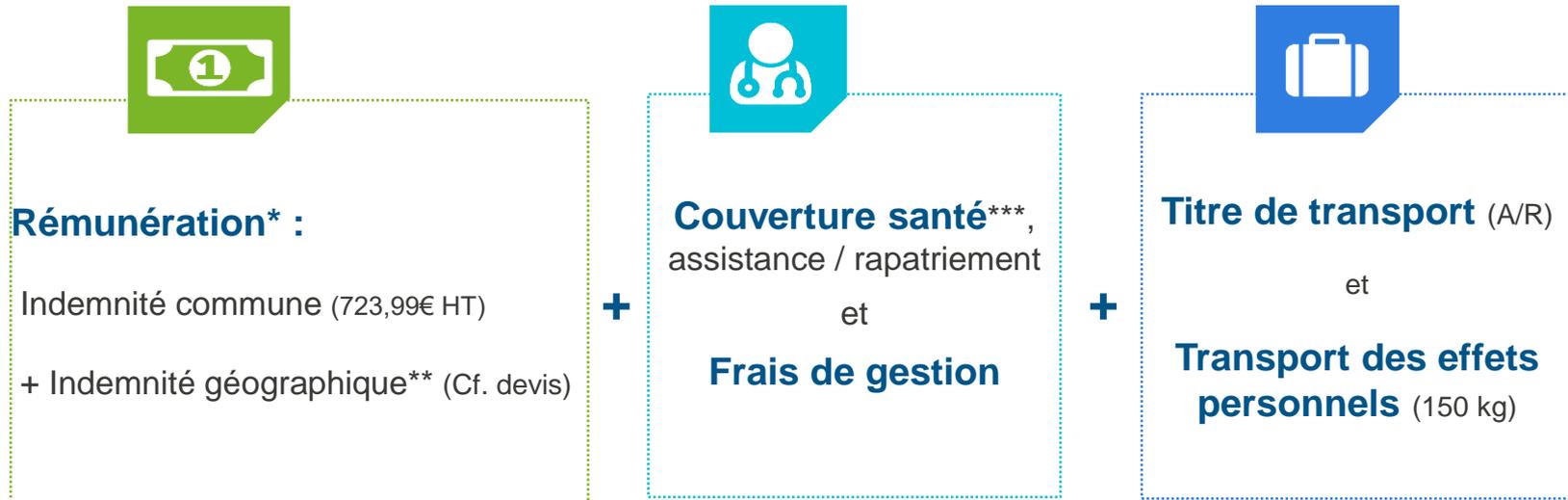
Avec une expérience à
l'international et maîtrisant
plusieurs langues

85% des candidats parlent
couramment anglais
ou sont bilingues

Canaux de recrutement:

- **Recrutement interne** (stage, contrat d'apprentissage, CDD / suspension d'un CDI via le congés sans solde)
- **Dépôt d'une offre de mission en ligne**
- Externalisation de tout ou partie du recrutement auprès de notre **service d'appui au recrutement**
- **Forums de recrutement** dédiés aux profils rares (candidats germanophones, développeurs informatiques, etc.).

Coûts pris en charge par votre entreprise :



Les dépenses opérationnelles : frais professionnels dans le pays d'affectation, visa, etc.

* Il existe plusieurs options pour augmenter la rémunération. Nous consulter si besoin.

** Liée à la ville d'affectation, révisée 4 fois par an.

*** Couverture sociale pour le jeune et ses ayants droit. Durée de mission validée pour la retraite et l'assurance vieillesse.

- ▶ Déductibilité des indemnités du résultat de l'entreprise (si la structure d'accueil est une filiale).
 - ▶ Intégration des V.I.E au quota d'apprentis.
 - ▶ Intégration du budget V.I.E dans un contrat d'assurance-prospection* de Bpifrance.
 - ▶ Prêt pour l'Export* de Bpifrance : un prêt de 30 K€ à 5 M€ sans garantie (les montants supérieurs à 150 K€ sont accordés en complément d'un prêt bancaire).
 - ▶ Financements régionaux*.
- Cf. slide suivante.*

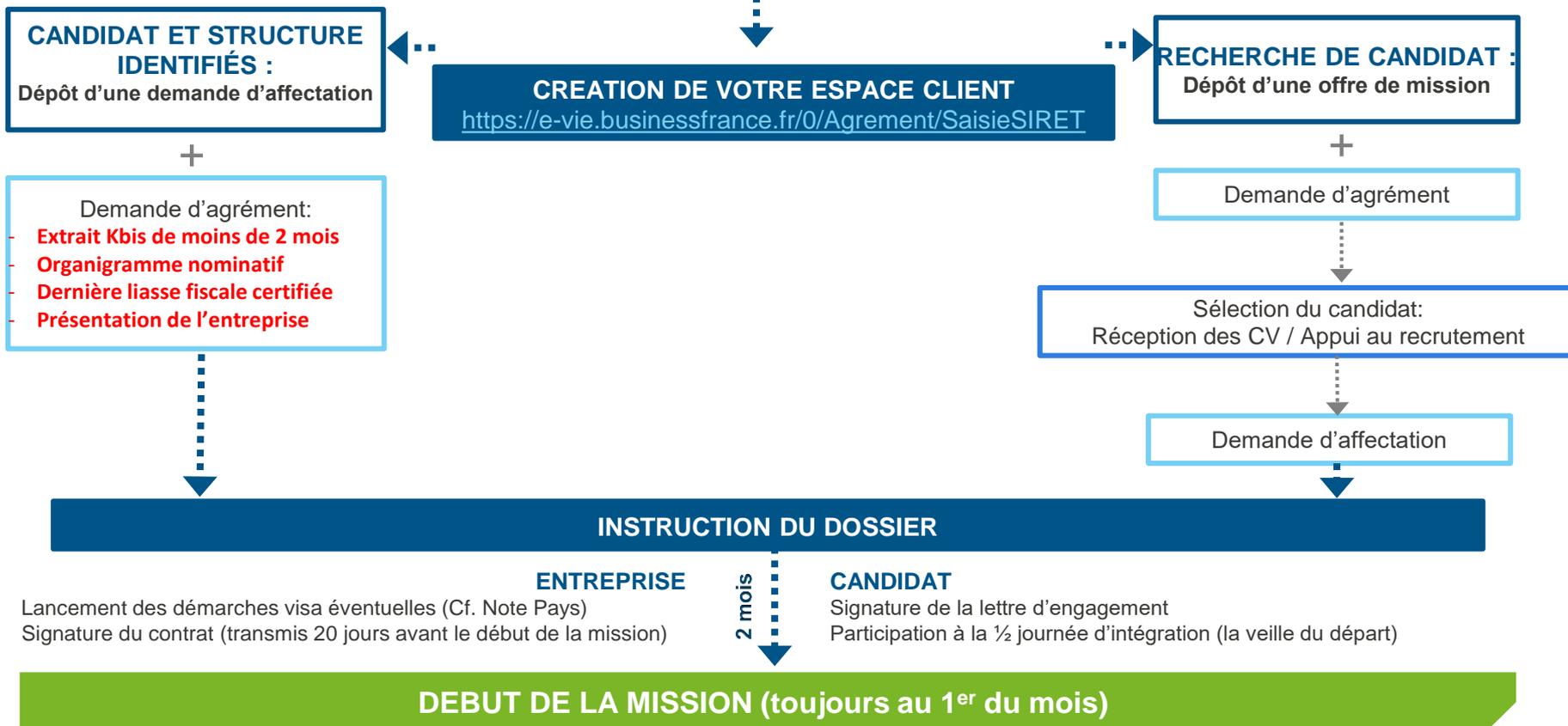
Auvergne Rhône Alpes	<ul style="list-style-type: none"> • 50% des indemnités versées au V.I.E + frais de protection sociale et de gestion pour le 1er V.I.E sur la période initiale du contrat • 25% en cas de prolongement du contrat Détails ici 	La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> • 50% du coût de la mission du V.I.E**
Bourgogne Franche Comté	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Croissance, 50% des indemnités versées au V.I.E sur la durée du contrat 	Normandie	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Ticket modérateur 50 % des indemnités versées pour le 1er V.I.E sur la période initiale du contrat 25 % des indemnités versées aux V.I.E suivants ou en cas de prolongement du contrat
Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> • 30% des indemnités versées au V.I.E pendant 18 mois (50% de l'aide versée au démarrage, le solde en fin de mission) 	Nouvelle Aquitaine	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Talent'export : 50 % des indemnités versées au V.I.E de 12 à 24 mois (plafonné à 20.000 €) • Dispositif du Comité Interprofessionnel Vins Bordeaux : 50% des indemnités versées au V.I.E
Centre Val de Loire	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif CAP : 50% des coûts de la mission du V.I.E** pendant 24 mois (plafonné à 50 000€ pour les primo-exportateurs et à 400 000€ pour les exportateurs confirmés) 	Occitanie	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs PASS EXPORT & CONTRAT EXPORT : 50 % maximum des indemnités versées au V.I.E + frais de protection sociale et de gestion
Grand Est	<ul style="list-style-type: none"> • Champagne-Ardenne, dispositif Relais à l'international 50 % des coûts sur le recrutement du V.I.E. Valable jusqu'à fin 2017 <i>En attente de décision sur le système d'aide applicable au V.I.E en région Grand Est</i> 	Outre-Mer	<ul style="list-style-type: none"> • 50% des indemnités versées au V.I.E + frais de protection sociale et de gestion
Hauts de France	<ul style="list-style-type: none"> • A hauteur de 6.000 € par projet lorsque l'indemnité V.I.E est inférieure à 2.500 € • A hauteur de 9.000 € par projet lorsqu'elle est supérieure à 2.500 € • Maximum 3 contrats V.I.E aidés par an et par entreprise • Pour le 2ème et le 3ème V.I.E aidé, application d'un rabais de 50% • Aides versées sur des missions de développement commercial uniquement 	PACA Corse	<ul style="list-style-type: none"> • PACA : Subventions du Conseil Régional via l'IMED - V.I.E à temps partagé : 20% des coûts de la mission (indemnités versées au V.I.E, frais de protection sociale et de gestion, billet et transport des bagages aller-retour et autres frais annexes à préciser auprès de l'IMED) - V.I.E à temps plein : forfait de 10 000€ (ou 15 000€ pour les primo-exportateurs et pays prioritaires définis par la Région) • Corse - ADEC - 80% du coût de la mission V.I.E la première année, puis 50% la seconde**
Ile de France	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs PM'UP et TP'UP : 50 % des indemnités versées au V.I.E 	Pays de la Loire	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des indemnités versées au V.I.E commercial (V.I.E technique exclu) pendant 12 mois

* sous réserve des conditions d'éligibilité propre à chaque région

** indemnités versées au V.I.E, frais de protection sociale et de gestion, billet et transport des bagages aller-retour

PREPARATION DE VOTRE PROJET

Choix du pays et de la ville d'affectation - Estimation du budget V.I.E - Identification de la structure d'accueil dans le pays



Votre espace client E-VIE: <https://e-vie.businessfrance.fr>

Un outil simple pour effectuer toutes vos démarches en ligne en toute autonomie.

1 PRÉPARER le projet

- ▶ Estimer votre budget V.I.E : <https://e-vie.businessfrance.fr/0/Devis/DevisPublic>
- ▶ Rechercher un CV
- ▶ Déposer et suivre une offre de mission



3 CONCRÉTISER le projet

- ▶ Lancer les démarches visa
- ▶ Remplir les conditions de sécurité
- ▶ Renvoyer le contrat signé
- ▶ Compléter la fiche de départ



5 MODIFIER la mission V.I.E*

- ▶ Déposer et suivre une demande de modification de contrat (prolongation, transfert)
- ▶ Lancer les démarches visa
- ▶ Remplir les conditions de sécurité
- ▶ Renvoyer l'avenant de contrat signé



2 SOUMETTRE le projet

- ▶ Déposer et suivre une demande d'affectation
- ▶ Consulter la documentation

4 SUIVRE la mission V.I.E

- ▶ Utiliser le tableau de bord
- ▶ Suivre les déplacements, congés du V.I.E
- ▶ Consulter la documentation

6 CLÔTURER la mission V.I.E

- ▶ Remplir le questionnaire d'évaluation

* Si nécessaire selon le pays d'affectation

Le V.I.E en Afrique en quelques chiffres



793 V.I.E en poste pour le compte de **372 entreprises**, au $\frac{1}{4}$ en Afrique du Nord et aux $\frac{3}{4}$ en Afrique subsaharienne et Océan indien occidental.

PME et ETI représentent plus de 70% des entreprises utilisatrices du dispositif V.I.E en Afrique.

Un stock de **7 588 départs de V.I.E** au bénéfice de 1 477 entreprises depuis 2002.

Des affectations dans **38 pays d'Afrique et de l'Océan indien occidental** (Madagascar, Maurice et Seychelles).

Pays	Nombre de V.I.E en poste	Nombre de sociétés utilisatrices	Répartition Nombre de V.I.E (%)
MAROC	163	106	20,61%
COTE D'IVOIRE	91	68	11,50%
AFRIQUE DU SUD	67	48	8,47%
SENEGAL	66	48	8,34%
GABON	46	23	5,82%
CONGO	38	22	4,80%
CAMEROUN	37	25	4,68%
MADAGASCAR	34	29	4,30%
MAURICE	34	23	4,30%
TUNISIE	30	24	3,79%
KENYA	29	23	3,67%

Le Maroc, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et le Sénégal accueillent près de 50% des V.I.E en poste en Afrique.

Villes	Nombre de V.I.E	Nombre de sociétés	Répartition Nombre de V.I.E (%)
CASABLANCA	112	73	14,16%
ABIDJAN	86	67	10,87%
DAKAR	58	42	7,33%
JOHANNESBURG	42	29	5,31%
ANTANANARIVO	29	24	3,67%
POINTE NOIRE	28	15	3,54%
NAIROBI	26	21	3,29%
LIBREVILLE	21	13	2,65%
DOUALA	19	13	2,40%
RABAT	18	13	2,28%

Ce Top 10 des villes comptant le plus de V.I.E en Afrique représente près de 60% des affectations de V.I.E.

Âge	Nombre de V.I.E	Répartition (%)
22	11	1%
23	50	6%
24	123	15%
25	186	23%
26	171	21%
27	115	14%
28	94	12%
29	41	5%
30	8	1%

En moyenne, les V.I.E en poste en Afrique ont 26 ans.
L'on ne parle donc pas de Stagiaires++.

Secteur d'activité	Nombre de V.I.E
SERVICES, FORMATION, ENSEIGNEMENT, RESSOURCES HUMAINES	103
AGROALIMENTAIRE	86
ENERGIES	86
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TELECOMMUNICATIONS	84
TRANSPORT, LOGISTIQUE	75
BTP, CONSTRUCTION, INFRASTRUCTURES	74
ENVIRONNEMENT	54
FINANCE ET ASSURANCE	45
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS	43
ACTIVITES DE COMMERCE (de gros et détail)	35
INDUSTRIE AUTOMOBILE	32
SANTE	21
TOURISME, HOTELLERIE-RESTAURATION, SPORTS & LOISIRS	17
INDUSTRIES CHIMIQUES ET PLASTURGIE	12
MODE, TEXTILE, UNIVERS DE L'ENFANT	10
BEAUTE, ESTHETIQUE	4
DECORATION, AMENAGEMENT ET DESIGN	3
SECURITE, SURETE, DEFENSE	3
EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT	2
AUTRE	1



Intervenants :

M. Saddek FENARDJI - Canopy Energy - Secrétaire général

Mme Valérie DAUMESNIL-MURET - Groupe Advens / Geocoton - DRH Groupe

M. Yves DELAFON - ISOLVAR - Conseil de la Présidence.

Egalement Président d'Africalink (communauté d'entrepreneurs) et Administrateur de l'IMED.

M. Lucien KANCEL - Ancien V.I.E pour Legrand au Nigéria (2011-2013).
Correspondant Afrique du Club V.I.E

Modérateur :

Sylvain BIARD - Business France - Chef du Service Développement V.I.E